

**Fondation universitaire de l'École des
hautes études commerciales de Montréal**

**États financiers
au 31 mai 2017**

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
Situation financière	4
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-9



Le 26 septembre 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mai 2017 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*

**Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal au 31 mai 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal pour l'exercice clos le 31 mai 2016 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 8 septembre 2016.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116819

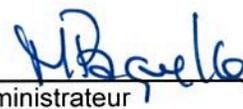
**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de
Montréal**
Situation financière
au 31 mai 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	108 355	283 400
Comptes clients	<u>63</u>	<u>8 296</u>
	<u><u>108 418</u></u>	<u><u>291 696</u></u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs	4 300	5 106
Taxes à la consommation à payer	-	22 291
Compte à payer à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>104 118</u>	<u>264 299</u>
	<u><u>108 418</u></u>	<u><u>291 696</u></u>
ACTIF NET		
	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u><u>108 418</u></u>	<u><u>291 696</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de
Montréal**

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 mai 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Produits		
Stationnement	1 016 934	1 353 247
Intérêts	1 309	3 039
	<u>1 018 243</u>	<u>1 356 286</u>
Charges		
Frais de fonctionnement versés à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	711 944	762 486
Autres frais d'administration	4 261	5 183
	<u>716 205</u>	<u>767 669</u>
Excédent des produits sur les charges avant dons effectués à La Corporation de l'École des hautes études commerciales	302 038	588 617
Dons effectués à La Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	(302 038)	(588 617)
Excédent des produits sur les charges et actif net à la fin	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de
Montréal**

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mai 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Éléments hors caisse		
Variation des comptes clients	8 233	(8 296)
Variation des comptes fournisseurs	(806)	5 106
Variation des taxes à la consommation à payer	(22 291)	22 291
Variation du compte à payer à la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal	<u>(160 181)</u>	<u>136 542</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement et variation nette de l'encaisse	(175 045)	155 643
Encaisse au début	<u>283 400</u>	<u>127 757</u>
Encaisse à la fin	<u><u>108 355</u></u>	<u><u>283 400</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de
Montréal**
Notes complémentaires
au 31 mai 2017

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de Montréal (la «Fondation»), constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Elle a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (ci-après la «Corporation»). Pour ce faire, elle exploite un terrain de stationnement dont les bénéfices sont remis à la Corporation sous forme de dons.

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de quatre membres, dont un président, nommés par le gouvernement.

La Fondation exerce ses activités depuis le 1^{er} juillet 2002.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL).

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers selon les NCCOSBL, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de
Montréal**
Notes complémentaires
au 31 mai 2017

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Les produits de stationnement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les services ont été fournis aux consommateurs, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

3 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation est contrôlée par la Corporation, étant donné que celle-ci nomme les membres du conseil d'administration de la Fondation.

En vertu d'un contrat de location, la Fondation loue un stationnement de la Corporation.

La Fondation transfère la gestion des opérations du stationnement à la Corporation. La Corporation est responsable des opérations financières du stationnement et facture des coûts de location et de gestion à la Fondation.

L'excédent est remis à la Corporation sous forme de dons.

Les contrats de location et de gestion sont renouvelables annuellement et peuvent être résiliés avec un avis d'au moins 90 jours avant la date d'expiration.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée sont détaillés ci-après.

**Fondation universitaire de l'École des hautes études commerciales de
Montréal**
Notes complémentaires
au 31 mai 2017

4 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Valeur comptable des actifs financiers par catégorie

Les actifs financiers de la Fondation, totalisant 108 418 \$ (291 696 \$ au 31 mai 2016), ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.